

Communiqué de presse

Berne, le 5 mars 2009

Point de vue de la FMH au sujet des procédures d'économicité de santésuisse

Les procédures d'économicité sont à revoir d'urgence!

Sur mandat des caisses-maladie, santésuisse vérifie si les médecins travaillent de manière économique. La procédure appliquée par l'organisation faitière des assureurs-maladie est toutefois inutilisable car sa base de données est lacunaire. Les médecins qui en réalité génèrent peu de coûts sont considérés comme non économiques. En revanche, ceux qui voudraient apparaître comme économiques aux yeux de santésuisse devraient recourir à des mesures de rationnement caché. La FMH estime donc qu'il est urgent de revoir les procédures d'économicité en profondeur.

Selon la loi sur l'assurance-maladie, les médecins doivent travailler de manière économique, efficace et appropriée. Les caisses-maladie ont donc chargé santésuisse de vérifier l'économicité des traitements. Or les soi-disant procédures d'économicité appliquées parviennent à des conclusions exactement contraires à la réalité. Les médecins qui engendrent peu de coûts y sont considérés comme non économiques: les évaluations statistiques sont trop peu différenciées et ne reflètent pas tous les coûts engendrés. En effet, santésuisse ignore les coûts occasionnés par l'envoi d'un patient chez un spécialiste ou à l'hôpital, et ce bien que le Tribunal fédéral exige depuis 2006 que ces coûts soient pris en compte. La Fédération des médecins suisses demande donc une révision partenariale approfondie de la procédure appliquée afin que l'économicité puisse véritablement être contrôlée.

Sous couvert de procédures d'économicité, santésuisse encourage même un rationnement implicite des soins car selon elle, seuls les médecins qui renonceraient à suivre des patients âgés présentant une polymorbidité ou des cas complexes, ou qui se limiteraient à prodiguer un traitement non optimal, travailleraient de manière économique. Par contre, les médecins qui assurent une prise en charge globale de leurs patients, n'envoient que peu d'entre eux chez le spécialiste ou à l'hôpital, sont cloués au pilori par santésuisse et mis sous pression par des demandes de remboursement exorbitantes.

C'est pourquoi la FMH exige une évaluation de l'économicité fondée sur une base de données complète et tenant compte de tous les facteurs importants. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national estime également qu'il est urgent d'agir: en janvier de cette année, elle a accepté trois initiatives parlementaires sur la médecine de famille qui vont toutes dans ce sens.

Pour d'autres informations sur les procédures d'économicité:

Jacques de Haller, Ignazio Cassis, Hanspeter Kuhn: [Les procédures d'économicité sont à améliorer](#)

Simon Häfeli: [Ruiné par le tribunal](#); [Critique de la procédure d'économicité](#)

Jürg Nadig: [Verdeckte Rationierung dank Wirtschaftlichkeitsverfahren?](#)

Renseignements:

Jacqueline Wettstein, responsable de la communication FMH

Tél. 031/359 11 50, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch